



STRUCTURES D'ACCUEIL

# Petite Enfance



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
*l'Isle-Crémiou*

# Les multi-accueils, micro-crèches et haltes-garderies itinérantes, des structures pour vos enfants de 2,5 mois à 5 ans



Multi-accueil



## **L'isle aux enfants - Crémieu**

Dédié au bien-être des plus jeunes, l'espace dispose d'aménagements adaptés à leur épanouissement et évolution. Spacieux, le bâtiment favorise l'apport en lumière naturelle, répond à une véritable démarche environnementale basse consommation d'énergie - BBC, qualité de l'air, offrant quiétude et confort quotidien aux enfants.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30  
Capacité d'accueil de 30 enfants

Micro-crèches



## **L'isle aux loupiots - La-Balme-les-Grottes**

Pensée comme un véritable cocon pour les tout-petits, « l'isle aux loupiots » propose un accueil collectif et régulier de vos enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans. Il dispose de l'équipement nécessaire au bien-être du jeune enfant et à son enrichissement. L'aménagement de l'espace intérieur favorise éveil et développement

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30  
Capacité d'accueil limitée à 10 enfants

Haltes-garderie  
itinérante



## **Pom' de reinette - Tignieu-Jamezieu**

Au cœur de la commune, « Pom' de reinette » a été agréablement aménagée de façon à accompagner l'enfant au gré de ses découvertes. La structure spacieuse et lumineuse a été récemment modifiée pour renforcer sa capacité d'accueil. Les enfants évoluent et partagent un espace sécurisé, propice à leur développement physique et psychique.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00  
Capacité d'accueil de 24 places

## **Bébé bus et Mme Karapat**

Ce concept de haltes-garderies itinérantes permet un accueil de vos enfants tout au long de l'année.

Les véhicules sont équipés d'un aménagement spécifique. La liste des communes concernées est disponibles sur le site de la CCIC.



## Une diversité de lieux pour l'accueil des tout-petits

Quelle que soit la structure, votre enfant est accueilli par un personnel diplômé et qualifié qui contribue à son bien-être et à son éveil, dans des conditions favorables à son épanouissement. Au sein de chaque lieu, les enfants évoluent dans un espace paisible, dédié aux jeux.

### Notre objectif :

- Aider l'enfant à trouver sa place
- Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant
- Favoriser le cheminement vers l'autonomie, la socialisation
- Accompagner les parents dans leur rôle de parent
- Créer du lien avec les familles

### ● **Accueil occasionnel ou régulier (- de 3 jours) :**

Consultez la directrice de l'établissement d'accueil de votre choix.

### ● **Accueil régulier (+ de 3 jours/semaine) :**

Complétez un dossier d'inscription qui sera étudié en commission.

## Modalités d'inscription lors d'un accueil régulier de 3 à 5 jours

### Où retirer son dossier d'inscription ?

- à la **CCIC** : 1 parc d'activités de Buisson Rond 38460 VILLEMORIEU - Tél. : 04 74 90 86 65
- par mail : [commission.creches@cc-isle-cremieu.fr](mailto:commission.creches@cc-isle-cremieu.fr)
- téléchargement sur le site de la ccic : [www.cc-isle-cremieu.fr](http://www.cc-isle-cremieu.fr)



**Vous souhaitez une aide pour la constitution du dossier, vous avez des questions ou désirez simplement échanger autour de l'accueil de votre enfant ?**

Adressez-vous à la "référente", son rôle est de vous accompagner et de vous représenter auprès de la commission.

### **Rentrée 2015 : dépôt des dossiers avant le 30 mars 2015**

Pour la constitution des dossiers, prendre rendez-vous avec la référente en charge de la commission d'attribution des places, Madame Elisabeth BRIAND

- par téléphone au **04 74 80 73 94** – permanence téléphonique le mercredi et le vendredi de 9h à 12h
- par mail : [commission.creches@cc-isle-cremieu.fr](mailto:commission.creches@cc-isle-cremieu.fr)

- Retour des dossiers en main propre à la référente, par courrier ou au secrétariat à l'hôtel communautaire

## Présentation de la commission :

Une équipe pluridisciplinaire composée d'élus et de professionnels de la petite enfance étudie chaque dossier et délibère de manière collégiale, selon des critères déontologiques consultables sur le site Internet de la CCIC.

La "référente" vous y représente, mais elle n'a pas pouvoir

de décision.

La décision prise vous est notifiée par courrier.

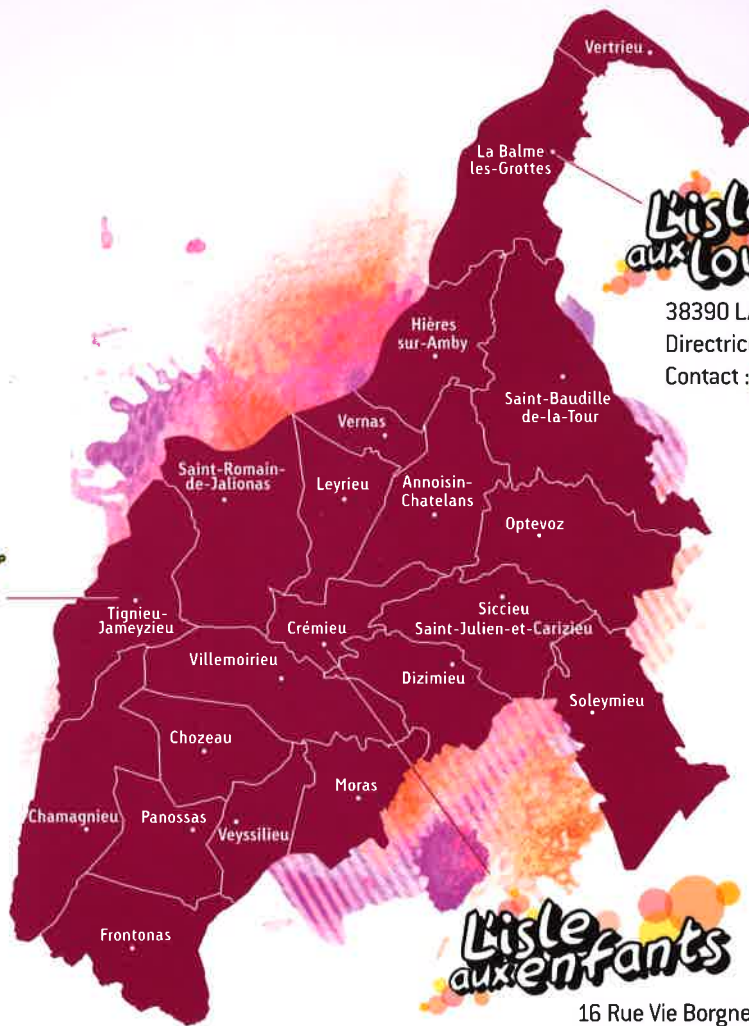
En cas d'attribution d'une place, vous obtiendrez un rendez-vous avec la directrice de la structure à qui vous confierez les habitudes de votre enfant.

**Attention** : prévoir une période d'adaptation d'environ 2 semaines avant l'entrée définitive.

Fermetures annuelles des structures 4 semaines en Juillet-Aout et 2 semaines en Décembre.

**Pom' de  
reinette**

7 Place de la mairie  
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU  
Tél. : 04 78 32 10 51  
Directrice : Cécile GIRERD-MARTIN  
Contact : [sma.tignieu@wanadoo.fr](mailto:sma.tignieu@wanadoo.fr)



**L'isle  
aux Loupiots**

38390 LA-BALME-LES-GROTTES  
Directrice : Janine BURET  
Contact : [isleauxloupiots@cc-isle-cremieu.fr](mailto:isleauxloupiots@cc-isle-cremieu.fr)

**L'isle  
aux enfants**

16 Rue Vie Borgne - 38460 CREMIEU  
Directrice : Céline LEVÊQUE  
Contact : [isleauxenfants@cc-isle-cremieu.fr](mailto:isleauxenfants@cc-isle-cremieu.fr)



1, parc d'activités de Buisson Rond  
38460 VILLEMORIEU  
Tél : 04 74 90 86 55 - Fax : 04 74 90 87 48  
Notre site internet : [www.cc-isle-cremieu.fr](http://www.cc-isle-cremieu.fr)  
Notre courriel : [contact@cc-isle-cremieu.fr](mailto:contact@cc-isle-cremieu.fr)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
**L'Isle-Crémieu**

Avec la participation financière de :

Rhône-Alpes Région **isère**  
CONSEIL GÉNÉRAL

